

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste: 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annances, la ligne. 20 c
Réclames. 30
Faits divers. 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
3, place de la Bourse.

SAUMUR, 22 OCTOBRE

EST-CE CLAIR ?

La signification des scrutins d'octobre est-elle claire ? nous demandent les républicains :

La question, ils nous permettront de le leur dire, est saugrenue.

Si c'est clair ? Mais oui, très-clair, tout ce qu'il y a de plus clair, absolument limpide, car fort heureusement ce sont les chiffres qui ont la parole, et les chiffres ne parlent pas comme une dépêche de M. Jules Ferry.

Nous savons bien que nos loyaux adversaires ont en magasin une respectable collection de ficelles, mais si insidieusement que des totaux soient posés, ce sont toujours des totaux, et il faut bien les avaler.

Ah ! c'est dur, nous n'en disons rien ; mais l'addition est l'addition et il ne suffit pas, comme l'ont fait certains journaux, d'inscrire en lettres longues d'un pied les résultats du 18 octobre: ELUS 243 républicains, 27 monarchistes ; il faut additionner ces 27 monarchistes du 18 octobre avec les 177 du 4 du même mois.

Or, 177 plus 27 donnent 204. C'est très-clair, en effet.

Il est non moins clair que, partout où les monarchistes avaient été en ballottage au premier tour, les républicains, qui disposaient de toutes les forces de pression officielle, feraient rage pour essayer d'effacer l'impression produite le 4 octobre. Cette rage a dépassé toutes les bornes, et, malgré tout, nous avons réussi à faire passer 27 candidats nouveaux et à donner aux autres des superbes minorités. Il est clair que ce résultat n'a ni effacé ni même atténué l'impression causée par la journée du 4.

Les républicains le savent aussi bien que nous.

Il est encore très-clair que les monarchistes qui étaient 90 contre 430 dans la Chambre de 1881 sont plus de 200 contre 380 dans la Chambre de 1885, ce qui change notablement les proportions ;

Que les conservateurs qui en 1881 n'obtenaient que 1,800,000 suffrages contre 5,500,000 donnés aux républicains, en obtiennent aujourd'hui 3,500,000 contre 4 millions ; ce qui produit un léger déplacement d'environ 2 millions de voix au détriment des républicains. Il est clair d'après ces chiffres que si la République « a marché » comme on nous le dit, c'est à reculons à la façon de ces poulpes avec lesquels elle a cette autre ressemblance de posséder un nombre de tentacules pour sucer l'or et le sang du pays.

Il est enfin absolument clair, et cette fois ce ne sont plus les chiffres mais les paroles mêmes de nos adversaires qui jettent cette clarté, que l'alliance contractée in extremis par les différentes fractions républicaines au profit des plus violentes est déjà rompue.

Le Temps déclare qu'il reprend sa liberté d'action ; la Justice signifie ses volontés à ses alliés opportunistes d'hier ; l'Intransigeant, dont le patron Rochefort est arrivé mauvais dernier sur la liste parisienne, reproche amèrement à ces mêmes opportunistes d'avoir violé le pacte et déclare que ce qu'on a « improprement appelé l'union des opportunistes et des intransigeants » n'empêchera pas ces derniers de demander les réparations dues au peuple, y compris la mise en accusation du sieur Ferry et de ses eunuques.

Et de toutes ces claretés il résulte que la République sort des scrutins d'octobre misérablement diminuée et déçiquetée et manifestement impuissante.

C'est très-clair, si clair que nous avons le droit de nous étonner que les républicains posent cette question :

EDOUARD GRIMBLON.

LE COUP DE LA CIRCULAIRE

La République a été déclarée en danger, le gouvernement a frappé le grand coup. Il a expédié une circulaire à ses agents, leur enjoignant d'obtenir à tout prix l'élection

des candidats portés sur la Liste de Discipline.

Depuis la fameuse circulaire de Ledru-Rollin en 1848, on n'avait rien vu de pareil !

Les préfets, munis de ce blanc-seing, ont tout osé.

Ce document est trop important pour ne pas être conservé. Il est inséparable des élections du 18 octobre et leur donne leur véritable signification.

Circulaire ministérielle

Intérieur aux préfets de France et d'Algérie et au gouverneur général de l'Algérie.

« Dans les départements où, au second tour de scrutin, des manœuvres des partis monarchiques me sont signalées, votre devoir et celui de tous les fonctionnaires est de montrer votre fidélité à la République.

« Rassurez ceux qui s'effraient. Déclarez que ceux qui manqueraient à leur devoir de dévouement sont les seuls qui ont à craindre. Réprimez toute faute et tout écart. Vous serez approuvé par moi et mes collègues.

« Signalez-moi les faits particuliers. Démontez, par tous les moyens en votre pouvoir, les fausses nouvelles qui circulent et celles qu'on annonce sur le Tonkin ou sur toute autre question.

« Protégez la liberté des électeurs contre les tentatives d'intimidation.

» ALLAIN-TARGE. »

Cette circulaire a été reproduite ou commentée par les préfets de tous les départements, qui ont surtout insisté sur l'envoi des troupes au Tonkin :

« Il n'y a aucune opération militaire au Tonkin.

« Il n'est pas question d'y envoyer des renforts. »

Et les menaces ?

En Corse, le préfet adressait aux sous-préfets la dépêche suivante, dont il a ordonné l'affichage :

« Partout l'union du parti républicain est faite et le succès du ballottage est certain. Faites-le connaître aux amis de nos institutions, qui n'ont rien à craindre du présent ni de l'avenir.

« Entraînés par leurs passions, les partis monarchiques cherchent encore à troubler la tranquillité du pays et à faire perdre aux agents de l'État le sentiment de leur devoir.

« Mettez les fonctionnaires de votre arrondissement en garde contre les tentatives de corruption. Dites-leur qu'ils n'ont aucunement à s'effrayer des menaces et des intimidations, et prévenez-les aussi que l'oubli de leurs devoirs serait sévèrement réprimé. Faites-moi connaître immédiatement toute faute, toute trahison commise à l'égard du gouvernement par ses employés. »

Partout il en a été de même : sur l'ordre de M. le ministre de l'intérieur, les préfets et les sous-préfets ont fait campagne ; on les a entendus somner — et dans quel langage ! — tous les fonctionnaires grands et petits, jusques et y compris les débitants de tabac, de faire montre, au grand jour, « d'un dévouement indiscutable », sous peine de révocation immédiate. Dans presque tous les départements, des hommes auxquels on pouvait encore supposer un reste de pudeur, sénateurs, anciens ministres, députés déjà élus, n'ont pas craint de faire appel à toutes les ignorances, à toutes les convoitises qui peuvent égarer la multitude ; ayant pleine conscience des infamies qu'ils commettaient, ils ont osé menacer le pays de la guerre civile et de la guerre étrangère, ils ont osé faire apparaître de nouveau des fantômes qui, pour si démodés et si ridicules qu'ils soient, réussissent encore à jeter l'alarme au milieu de nos campagnes.

Et tout cela pourquoi ? Pour élire 200 radicaux ou socialistes. Voilà l'œuvre des républicains de gouvernement.

— Mensonges effrontés, calomnies imprudentes, coalitions monstrueuses, pression

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.
Il faisait grand jour le lendemain quand Guillaume sortit de son févreux sommeil. Le délire avait cessé, mais il ne se souvenait pas des événements de la veille, et il fut tout surpris en portant le main au front, où il sentait une douleur assez vive, de rencontrer sous ses doigts le bandage que le médecin y avait posé.
— Qu'est-ce que tout cela veut dire, Lebihan ? demanda-t-il d'une voix faible au matelot, qui surveillait une bouilloire placée devant le feu.
— S'est-il donc passé ? Je me trouve au lit sans que le moindre souvenir de m'être couché.
— Il y a, monsieur le vicomte, que nous devons un fameux cierge à la grande sainte Anne et au grand saint bon Dieu, pour vous avoir fait une tête si dure, une tête de vrai Breton, quoi ! Mille fois, mais vous, vous n'avez attrapé qu'une fêlure pour rien.

tête était trop faible pour poursuivre la conversation.
Une heure environ s'écoula dans un profond silence.
— Qui donc parle avec toi ? demanda tout à coup Guillaume aux oreilles duquel venait d'arriver un léger chuchotement.
— Personne, répondit effrontément Lebihan. Je me récite des histoires à moi-même pour m'amuser.
Le jeune homme se souleva à demi, et, regardant du côté de la fenêtre par un effort qui parut lui coûter, il reconnut sa cousine.
— Antoinette ! s'écria-t-il d'une voix faible.
— Eh bien ! oui, parle-moi, continua Lebihan. Mlle Antoinette n'a pas voulu quitter la Tour depuis hier soir, vu le bel état où vous vous étiez mis.
— Chère, chère cousine !
Ce fut tout ce que put dire Guillaume, et sa tête retomba sur l'oreiller. Antoinette s'avança un peu.
— Chat ! fit-elle en souriant doucement et en mettant un doigt sur ses lèvres. Le médecin vous défend de causer, et je ne suis là que pour faire exécuter la consigne.
Le pâle visage du blessé s'illumina d'une joie reconnaissante.
— Ah ! que vous êtes bonne ! dit-il. Mais un seul mot ? Comment pouvez-vous rester si long-

temps hors du château ?
— Mon oncle est à Brest pour huit jours, et notre bonne tante Irène se sent plus tranquille en m'envoyant auprès de vous.
Antoinette, dans ses relations avec son cousin, appuyait toujours avec un soin particulier sur cette dernière considération. En venant le trouver, elle n'était que la messagère de sa tante, rien que sa messagère.
Le soupira doucement, et resta sans mot dire, les yeux attachés sur la jeune fille, qui tricotaït activement. Une grosse laine rouge passait et repassait entre ses doigts agiles, et se transformait à l'aide de deux aiguilles d'ivoire en longues mailles floconneuses, qui finissaient par faire un chaud et moelleux tissu.
— C'est pour Lebihan, dit-elle en surprenant le regard curieux de son cousin. Une grande écharpe qu'il pourra mettre au cou ou à la ceinture s'il lui plaît mieux. Jean-Louis aura la sienne. Quant à vous, Guillaume, si vous ne dédaignez pas ce modeste ouvrage de mes mains, dès ce soir j'en commencerai pour vous une blanche et fine que vous porterez dans vos parties de pêche, les jours de mauvais temps. Ne parlez pas, s'empresse-t-elle d'ajouter, pour prévenir les remerciements du malade, un signe de tête me suffira. Ah ! si vous pouviez dormir, voilà qui avancerait la guérison ! Lebihan devrait vous céder quelques heures

de son bon sommeil.
Lebihan dormait en effet d'un air de béatitude au coin de la cheminée. Il se réveilla en entendant son nom, et, par une vieille habitude, cria « présent » avec une physionomie si étrange, qu'Antoinette ne put retenir un léger éclat de rire. Ce rire frais et jeune surprit les échos de la vieille demeure, fit le tour de la vaste salle et vint réjouir le malade sur sa couche. Jamais Guillaume ne s'était senti si heureux.
Le lendemain, la fièvre avait complètement cessé. Antoinette parla de lecture à haute voix. Il semblait qu'elle mît à fuir les causeries intimes le même empressement que son cousin apportait à les rechercher.
— Que vous lirai-je ? lui demanda-t-elle.
— Si vous me laissez le choix, je vous dirai comme Goethe : « Shakespeare, toujours Shakespeare ! » Vous ne sauriez croire, Antoinette, combien j'ai été heureux en retrouvant ces vieux amis parmi les volumes qui m'ont été apportés dans les premiers temps de mon séjour ici. On ne se lasse jamais de ces créatures aussi intéressantes que la réalité, et Juliette, Ophélie, Desdémone, Cordélia, Cordélia surtout, ont bien souvent charmé mes veillées solitaires. De toutes, Cordélia était celle qui me faisait le plus songer à vous.
— Il n'est pas bien nécessaire que je ressemble à une héroïne de Shakespeare, ni à aucune autre,

officielle poussée jusqu'au cynisme, affiches blanches, corruption, menaces, coups de couteau, rien n'a manqué au scandale des élections républicaines.

Nous avons cité quelques exemples des mensonges officiels ou officieux; en voici d'autres:

Le ministre actuel, M. Brisson, s'est fait appuyer par des recommandations de ce genre, affichées sur les murs et reproduites dans les journaux:

« Voulez-vous un clergé tout puissant, des juges prévaricateurs?

« Voulez-vous lier vos enfants aux congréganistes?

« Voulez-vous la guerre civile ou la guerre étrangère?

« Voulez-vous donner la main aux complices de Boulé et préparer un nouveau démembrement de la patrie française?

« Votez pour les monarchistes! »

Cette affiche est signée de Gambon, l'homme à la vache, membre de la Commune; de Félix Pyat, le sinistre gredin qui aurait déshonoré la Commune elle-même, si elle avait pu être déshonorée.

Voilà les patrons de M. Brisson, président du conseil des ministres; de M. Brisson qui disait: Nous mettrons notre honneur à assurer des élections libres, loyales et sincères!

DÉPUTÉS RÉPUBLICAINS NON RÉELUS.

Achard, Alicot, Armez, Arnoult, Ansart, Arène.

Bansard des Bois, Bacquias, Bavoux, Belon, Benoist, Bernard, Bel, Bernot, Bischoffheim, Bouchet, Bartholi, Bully, Boudeville, Bougues, Bourillon, Brialou, Bouthier, Boissy d'Anglas, Bouscan, Bury, Briens, Bruneau, Bouilliez-Bridou.

Cadet, Caduc, Cazé, Chénau, Courméaux, Coste, Carette, Codet, Caussade, Camescasse, Caurant, Citier, de Choiseul, Chatrier.

David (Jean), Descamps, David, Desmoutiers, Desprez, Devès, Dieu, Douville-Maillefeu, Donnet, Dethomas, Demarçay, Drummel, Druny, Dreyfus, Denayrouse, Duchesne, Duclaud, Dessolier, Duportal.

Esnault, Even.

Fabre, Florent-Lefebvre, Ferry (Charles), Fourcamp, Franck-Chauveau, Fougeyrolle, Fournet.

Gambon; Gaillard, Garet, Gilliot, Gassier, Giard, Girard, Giroud, Girudet, Graziani, Guyho (Corentin), Guéguen, Graux, Greppo, Hémon, Héroult, Hervé-Mangon, Hervoy.

De Janzé, Journault.

Labuze, Lasserre, Laffitte de la Joannette, Langlois, Lecomte, Léglise, Latour, Lelièvre, Lombard, Loustalot, Lavieille, Lecomte, Legrand (Pierre), Lenient.

Mallevalle, Mas, Manot, Mauguin, Mazure, Mayet, Margy, Martin, Maze, Maillé, Mathieu, Mergeron, Mir, Mingasson, Montané, Monteilhet, Morel.

Oultiers.

Pagès, Pellet, Pelisse, Philippoteaux,

répondit la jeune fille en riant, pendant qu'elle feuilletait les volumes éparés sur la table. Tenez! voici la *Tempête*. Qu'en dites-vous? Et Miranda, vous plait-elle comme ses sœurs?

— Je vote pour la *Tempête*, dit Guillaume du même ton plaisant. Commencez quand vous voudrez, chère cousine. Je suis tout oreilles.

Antoinette lut de cette voix grave et douce qui semblait une musique à Guillaume, et tous deux, l'une en lisant, l'autre en écoutant, se laissèrent emporter, bien loin de la côte bretonne vers les régions aimées du soleil. Il suffisait de quelques mots à l'enchantement pour faire apparaître à leurs yeux de poétiques visions, pour agrandir les perspectives, et, déchirant d'un coup d'aile l'horizon brouillé, pour évoquer, dans l'espace illimité du rêve, les splendeurs sans pareilles du climat des tropiques.

Il me semble que j'ai compris Shakespeare pour la première fois aujourd'hui, pensa Guillaume lorsqu'il se trouva seul.

Ces visites quotidiennes avaient pour lui un charme étrange dont il subissait l'influence sans l'analyser. Il aimait le sourire sérieux d'Antoinette, la douceur de ses manières, la teinte un peu grave qu'elle savait donner à leurs moindres entretiens. Dans cette calme atmosphère, Guillaume se sentait peu à peu redevenir un autre homme. Il oubliait les fâcheux souvenirs du passé, et semblait

en avoir fini avec les emportements des premiers jours.

La convalescence marchait rapidement, trop rapidement, hélas! se disait-il parfois, étendu de longues heures dans son fauteuil, au coin de la cheminée. Il regardait travailler sa cousine avec une quiétude parfaite, pendant que Lebihan, assis auprès de la porte comme un chien fidèle, tournait ses pouces en écoutant, bouche béante, une conversation dont le sens trop élevé lui échappait parfois.

— Je vivrais toujours ainsi, soupira-t-il un soir au moment où Antoinette se disposait à quitter son ouvrage.

— Pauvre Guillaume! reprit la jeune fille en souriant, vous êtes de bonne foi, sans doute, mais que deviendriez-vous si ce souhait imprudent devait être exaucé? Le bonheur pour vous, mon ami, ce ne serait pas la vie paisible au coin du feu.

— Le bonheur! répéta lentement Guillaume. Insaisissable fantôme. L'homme se fatigue en vain à le poursuivre. Quand il s'est lassé dans cette éternelle recherche, quand il croit l'avoir atteint, il n'a conquis que des illusions qui échappent à son étroite comme cette vaine fumée.

Et il montrait du doigt les petits flocons blancs qui s'élevaient à travers la flamme du foyer. (A suivre.)

Plessier, Penières, Plantié, Poulet, Poujade, Pénicaud, Périgois, Petitbien.

Rameau, Ranc, Ragnault, Riotteau, Renault-Morlière, Ribot, Rozières, Roudier, Rougé, Rey, Roquet, Rodat, de Royer, Rousseau.

Salomon, Servinières, Silhol, Saint-Prix, Sourigues, Simon (Fidèle), Souchou.

Ténot, Truelle, Talon, Thomas, Trystam.

Vachal, Levavasseur, Vignancourt, Vermond, Vaschalde, Vielaure.

DÉPUTÉS CONSERVATEURS NON RÉELUS.

Abrial, Ance, Brière, Dréolle, d'Espouilles, Garnier, Gautier, Groult, de Kergorlay, de Ladoucette, Legrand, Le Gonidec de Traissan, Malartre, de La Rochejacquelein, de Saint-Aignan, Thirion-Montauban.

Après Lockroy, Germain Casse. Le premier était arrivé en tête de la liste de Paris, le 4 octobre: le second est arrivé en tête, le 18. Et voilà les représentants de la Ville-Lumière! C'est mérité, hélas! mais c'est dur.

« Premier député de Paris, dit le *Cri du Peuple*, tête de liste avec presque trois cent mille suffrages. A ce grand homme, la patrie s'est enfin montrée reconnaissante.

« Les trente-trois autres élus de la liste opportuno-radicalo-libérale lui font cortège. Le citoyen Henri Rochefort ferme la marche.

« Germain Casse, n'hésitons pas à le dire (dût sa modestie extrême en souffrir quelque peu), c'est l'homme politique universel. Athée, révolutionnaire, communiste, cet infatigable est toujours sur la brèche.

« Son drapeau est fait d'un morceau de toutes les nuances. C'est une carte d'échantillons. Trois cent mille électeurs y ont trouvé couleur à leur goût.

« Vive Germain Casse, le plus élu de tous les élus de la France et des colonies!

« Qu'il soit président de l'Assemblée! président du conseil des ministres! Président de la République française!

« Gloire à Germain Casse!

« C'est égal, le suffrage universel a de bien singulières fantaisies... »

Avec Germain Casse, Paris a élu Camelinat, communard, et Rochefort, autre communard, et Basly, le cabaretier d'Anzin, fauteur de grèves, et tout cela pêle-mêle avec le ministre Allain-Targé. Turpitude!

Chronique générale.

UNE DÉPÊCHE OFFICIELLE DU TONKIN.

Le ministre de la guerre a reçu du général de Courcy un télégramme daté d'Hanoi, 19 octobre, dans lequel il est parlé, pour la première fois, des troubles qui ont eu lieu dans l'Annam.

Aucune communication n'ayant été faite à ce sujet par le ministre de la guerre, qui

continue à tenir si peu de compte des engagements formels pris par lui à la tribune, nous en sommes réduits à ne publier de la dépêche du général de Courcy qu'une courte analyse publiée par les journaux officieux.

Le général de Courcy dit en substance:

« Des troubles ont eu lieu, en effet, autour de Kuang-Tri et de Cam-Lo. C'est là qu'un certain nombre de chrétiens auraient été massacrés. Il a été fait justice des meneurs qui ont été vigoureusement poursuivis par les chasseurs à pied et les tirailleurs tonkinois. Pendant cette suite d'engagements, un chasseur à pied a été tué et plusieurs tirailleurs ont été blessés. L'ordre n'a pas été troublé à Hué. »

A Madagascar, la situation est également critique. Le journal *Le Créole*, de la Réunion, vient d'arriver en France et fait connaître d'une façon absolument irréfutable des détails que le gouvernement connaît depuis huit jours et qu'il a jusqu'ici audacieusement démentis.

Voilà la vérité.

Nos malheureux soldats abandonnés à Madagascar ne sont même plus en situation de faire face à l'ennemi. Ils sont menacés, entourés de tous côtés et ont comme adversaires des hommes résolus et bien armés.

A Madagascar comme à Hué, le gouvernement connaissait toute la gravité de la situation.

Pour obtenir des élections républicaines il les a fait démentir, et il a usé des plus indignes menaces, des moyens de pression les plus déshonorants.

Le jour doit enfin se faire sur les coupables agissements d'un parti qui n'a triomphé que par le mensonge et la calomnie.

LES DOUBLES ÉLECTIONS.

Parmi les 38 élus du département de la Seine, il y en a six qui ont obtenu une double élection.

Ce sont MM. Brisson et Henry Maret (Cher), Clémenceau (Var), Floquet (Pyrénées-Orientales), Paul Bert (Yonne), et Georges Périn (Haute-Vienne).

Ces six candidats, lors de la lutte électorale dans les départements où ils se présentaient, ayant déclaré que, s'ils étaient élus, ils opéreraient pour ces départements, il y aura lieu, aussitôt après leur option, de nommer six nouveaux députés dans le département de la Seine.

VENGEANCE.

M. Allain-Targé a prévenu M. Brisson qu'il comptait soumettre à la signature du Président de la République, dans un des prochains conseils, une liste de révocations de préfets et sous-préfets.

On croit que quarante préfets seront sacrifiés.

On annonce que M. Bonelli, maire de Bastia, a été suspendu de ses fonctions.

M. Cecconi, second adjoint, a donné sa démission.

Il paraîtrait, d'après le contrôle des vérifications, que, dans les résultats des élections de Paris transmis par la préfecture de la Seine, des erreurs d'augmentation ou de diminution de suffrages au profit de certains candidats, au détriment de certains autres, vont faire l'objet de rectifications importantes de la part de la commission de recensement.

ENCORE LA DYNAMITE!

On télégraphie de Montceau-les-Mines, 21 octobre:

« Hier, à dix heures du soir, une explosion de dynamite a eu lieu dans l'appartement de la femme Brenin, demeurant à la Prise-d'Eau. Les dégâts sont purement matériels.

« Les auteurs de cette tentative criminelle sont encore inconnus. Une enquête est ouverte. »

On télégraphie de Tulle, 21 octobre:

« Le *Corrèzien* annonce qu'hier, au moment de la prière du soir, une cartouche de dynamite a fait explosion près de l'église Saint-Cernin de Brive, dont la démolition est projetée.

« Les vitres du tribunal et des maisons voisines ont été brisées; il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

« Les coupables sont inconnus. »

On affirme que les radicaux sont absolument opposés à la campagne des invalidations, que les opportunistes ont eu un moment l'intention de recommencer, comme en 1877.

M. Jules Claretie est nommé directeur de la Comédie-Française. On aurait pu faire un choix plus heureux pour administrer la maison de Molière. Mais M. Jules Claretie est républicain; cela ne répond-il pas à tout?

La chancellerie de la Légion-d'Honneur a fait faire le relevé des anciens militaires de la première République et du premier Empire qui touchent une pension de 250 francs.

Cette année, le 4^{er} janvier, il existait encore onze cent dix-sept de ces braves.

MARIAGE DE LA PRINCESSE D'ORLÉANS.

Lundi soir a eu lieu à Paris, chez M. le duc de Chartres, rue Jean-Goujon, la signature du contrat de mariage de la princesse Marie avec le prince Waldemar.

La réception s'est faite dans la galerie d'honneur et les salons de l'hôtel du duc et de la duchesse de Chartres.

Tous les princes et toutes les princesses de la famille d'Orléans assistaient à cette soirée, à laquelle se trouvaient le prince de Galles, le grand-duc Alexis et le comte de Flandre.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre; M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie; M. de Beyens, ambassadeur de Belgique, et presque tous les autres membres du corps diplomatique, complétaient parmi les invités.

A la mairie du VIII^è arrondissement a été célébré, mardi matin, à 9 heures et demie, le mariage civil de S. A. R. la princesse Marie d'Orléans, fille aînée de M. le duc et de Madame la duchesse de Chartres, avec S. A. R. le prince Waldemar de Danemark.

Les témoins de la mariée étaient M. le prince de Joinville et M. le duc d'Aumale, ses oncles, et pour le marié Guillaume-Léon, comte de Moltke-Hyfeldt, ministre plénipotentiaire, ambassadeur de Danemark à Paris, et Amanieu, duc Decazes et de Glucksberg.

M. Kœchin, maire du VIII^è arrondissement, remplissait la charge d'officier de l'état-civil. Il a, dans un discours très-bref, rappelé les liens d'amitié qui unissent les deux nations.

LA FLOTTE CHINOISE.

Les 300 canons achetés par la Chine au gouvernement égyptien et dont notre consul général, M. Camille Barrère, empêcha le départ durant la guerre franco-chinoise, viennent d'être embarqués à Suez.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 octobre. La spéculation à la baisse est désorientée: elle croyait que les hauts cours décideraient les porteurs de titres à vendre: il n'en est rien. Tout ce qui se présente des rentes françaises est promptement enlevé. Il ne reste plus que la ressource des nouvelles à sensation. Attendons-nous les baissiers à en faire usage. Le 3 O/O est à 80.40, l'amortissable à 82.10, le 4 1/2 O/O à 109.60.

Bonne tenue du Crédit Foncier à 1,312.50. Les manœuvres des agitateurs ont pitoyablement échoué, comme il était facile de le prévoir, car l'action du Crédit Foncier est une valeur de placement et non de spéculation. Ce n'est pas le tout d'en vendre: il faut en avoir pour livrer à l'acheteur et les vendeurs n'en trouveront pas.

Les obligations Foncières et Communales sont très-demandées. Il est bien plus simple et commode d'employer son argent en obligations du Crédit Foncier qu'en prêts hypothécaires. Aussi, dans quelques années, toute la dette hypothécaire de la France sera-t-elle représentée par des obligations du Crédit Foncier.

La Société Générale est fermement tenue à 450. On cote les actions des Chemins de fer: le Nord à 1,340, l'Orléans à 1,315, l'Est à 805, l'Ouest à 835.

Chronique militaire.

La question d'appréciation de l'appointement des personnes recherchées en mariage par des officiers a soulevé quelques difficultés dans certains cas tout particuliers. Aux termes des circulaires de 1841 et 1875,

future épouse d'un officier doit apporter en dot un revenu personnel et non viager de 1,200 francs constitué en valeurs présentant de réelles garanties, telles que titres nominatifs de rentes sur l'Etat, de la Banque de France, du Crédit Foncier, etc. Le ministre de la guerre pense, toutefois, qu'on ne peut empêcher les officiers de faire, après leur mariage, à leurs risques et périls, les placements qui leur conviennent, et de modifier, par suite, le revenu primitif de la dot de leur femme, soit à leur avantage, soit à leur détriment. Il a en conséquence décidé que, pour accorder l'autorisation de mariage, il suffit, en ce qui concerne l'apport dotal, que la future justifie de la possession, au moment de l'instance en autorisation de mariage, d'un revenu annuel et non viager de 1,200 francs, reposant sur de bonnes garanties.

On annonce que le gouvernement chinois va envoyer en France une mission composée de trente jeunes gens, choisis parmi les élèves de l'arsenal de Fou-Tchéou, qui seraient répartis entre nos grandes Ecoles.

Un nouveau Saint-Cyrien :
Yassif-Pacha, secrétaire d'ambassade de première classe, fils du ministre des affaires étrangères de Turquie, vient de recevoir l'avis du ministre de la guerre qu'à la suite du concours il est admis à suivre les cours de Saint-Cyr.

On écrit de Langres que M. le lieutenant Robin, du 21^e de ligne, assisté de MM. Stora et Parlès, a construit un nouveau fusil avec lequel on peut tirer sept coups sans cesser d'épauler.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Cote de la Loire observée hier 21 octobre, 8 heures du matin, à Saumur : 1^{re} 62; eaux croissantes.

Cote présumée pour aujourd'hui 22 octobre, 8 heures du matin ; 2^{me} 40; eaux croissantes.

Temps couvert. Eaux décroissantes à Orléans, à Argenton, à Confolens et à Menetou.

Une douloureuse nouvelle, qui sera bien vivement ressentie dans la société angevine, nous est apportée par le *Journal de Maine-et-Loire*.

M^{me} Berger, veuve de M. Adrien Berger, officier de la Légion d'Honneur, secrétaire général de la Préfecture d'Angers pendant bien des années, et mère de M. Eugène Berger, le sympathique député de Maine-et-Loire, est décédée, avant-hier, à la Chapelière, commune d'Eriché, canton de Durtal, arrondissement de Baugé.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, à 11 heures, dans l'église Saint-Joseph d'Angers.

Nous adressons à M. Eugène Berger et à sa famille l'expression de nos bien sincères sentiments de condoléances.

APPEL DE LA CLASSE 1884.

La classe de 1884 sera appelée sous les drapeaux : la deuxième portion le 27 novembre ; le contingent de l'armée de mer le 1^{er} décembre ; la première portion du contingent de l'armée de terre, le 1^{er} décembre pour les subdivisions à numéros pairs, le 5 décembre pour les subdivisions impaires.

143,933 hommes forment le total des deux portions du contingent affectées à l'armée de terre. La première portion se décompose ainsi : classe de 1884, jeunes soldats, 94,422; ajournés de la classe 1883, 7,683; ajournés de la classe 1882, 3,716; total, 105,821. La deuxième portion englobe en tout 38,112 hommes : 34,057 de cette catégorie pour 1884, puis 3,253 ajournés de 1883, et 802 ajournés de la classe 1882.

Pour la première fois, la meilleure partie du contingent ne pourra plus être absorbée par les troupes d'administration. Désormais, les boulangers, meuniers, bouchers, tonneliers, emballers, et les étudiants en médecine et en pharmacie iront recevoir dans les régiments d'infanterie les principes de discipline et les éléments d'instruction militaire qui leur sont strictement nécessaires. C'est là une réforme que l'armée récla-

maît depuis longtemps ; en supprimant la série des instructeurs des troupes d'administration, on ne donnera à ces sections que des hommes ayant réellement exercé la profession pour laquelle l'intendance a besoin d'utiliser leur spécialité.

Voici quelle est la répartition des hommes de la première portion dans chaque arme : infanterie, 73,428; cavalerie, 14,095; artillerie, 44,348; génie, 2,230; équipages militaires, 2,230. La deuxième portion fournira 27,443 hommes aux régiments d'infanterie et 698 aux bataillons de chasseurs, 5,823 aux batteries d'artillerie montées et 2,980 aux compagnies d'artillerie de forteresse; 504 au train des équipages.

CHAUFFAGE DES TRAINS.

La Compagnie d'Orléans vient d'ordonner le chauffage immédiat d'un certain nombre de trains, notamment ceux de Paris à Bordeaux et à Nantes.

« Ceux qui annonceront qu'on envoie des renforts au Tonkin seront poursuivis. » C'était, avant le scrutin de dimanche, le mot de ralliement des préfets républicains.

Voici la réponse :
« Avant-hier, à trois heures, le *Chérubon* a quitté le port de Brest, emmenant au Tonkin deux cents hommes de troupe et quatre officiers. »

Mardi soir, le *Bien-Hoa* a quitté Brest, à destination de Saïgon, avec quatre cents hommes de troupe et du matériel de guerre.

Avant-hier soir encore, à neuf heures, un détachement de quatre-vingt hommes, pris dans huit régiments d'infanterie du 18^e corps d'armée et qui vont partir pour le Tonkin, se sont embarqués pour Albi, lieu de concentration.

Une foule triste et silencieuse les a accompagnés à la gare.

C'est convenu, il ne part pas de renforts pour le Tonkin.

On nous signale, pourtant, un fait qui tendrait à prouver le contraire.

Mardi matin est arrivé en gare d'Orléans, venant du Mans et à destination d'Antibes, un détachement composé de 81 hommes et 2 officiers. Au lieu de permettre à ces soldats de circuler en ville, l'autorité militaire les a fait parquer, toute la journée, dans une des salles d'attente dont les issues étaient gardées par des factionnaires.

M. le préfet du Loiret va-t-il se servir de l'affiche blanche pour réfuter « cette alléga-tion mensongère ! »

La preuve que les journaux conservateurs qui annonçaient des envois de troupes ont menti, c'est que samedi soir, un détachement du 31^e de ligne, en garnison à Blois, a passé par Orléans, en route pour le Tonkin.

L'autorité militaire avait pris des mesures pour empêcher toute communication entre les hommes et le public. Deux factionnaires avaient été postés à la gare, pour cet objet.

Vous voyez bien que les journaux conservateurs ont menti !

CHAMBRE DES HUISSIERS.

Composition de la Chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Saumur, pour l'année 1885-1886.

MM. Vincent, huissier à Saumur, syndic.
Marcombres, huissier à Saumur, trésorier.
Rabouan, huissier à Allonnes, secrétaire.
Renier, huissier à Gennez, rapporteur.
Amant, huissier à Vihiers, membre.

LES IDÉES DU CITOYEN RICHARD.

Le citoyen Richard, maire opportuniste de Volandry (arrondissement de Baugé), est un homme bien remarquable.

Il n'a pas souvent des idées, paraît-il, mais quand il en a, elles sont parfois stupéfiantes.

Il y a quelques jours, il ordonna une bataille pour détruire des sangliers, qui rava-gaient la commune.

Cette idée-là était simple et bonne. Le résultat, d'ailleurs, fut superbe.

On tua cinq sangliers.
Alors le citoyen Richard, enthousiasmé, et quelque peu étourdi, dit-on, par les fumées... de l'orgueil (ça lui arrive sou-

vent), le citoyen Richard eut une nouvelle idée.

Il fit charger les cinq victimes sur un tom-bereau et les promena triomphalement dans le bourg et dans les environs avec un ma-gnifique... DRAPEAU TRICOLORE planté au mi-lieu.

Promener ces bêtes était parfait, mais pla-cer des cochons — mêmes sauvages — sous l'égide des couleurs nationales, ne s'était pas encore vu.

Si quelque réactionnaire s'était passé pa-reille fantaisie, le procureur de Baugé — un pur — n'eût pas manqué de le poursuivre.

Da reste, cette exhibition inconvenante, bête et grotesque, provoqua, parmi les ré-publiains de Volandry, des protestations si vives, que le citoyen Richard se vit, à la fin, et à son grand regret, obligé de faire dispa-raître le drapeau.

Il n'a pas encore compris les susceptibi-lités de ses administrés.

On doit l'excuser.

Il s'imagine qu'il a sauvé la France d'une invasion de sangliers, tout comme son ami l'ex-député Benoist, l'expulsé du 4 octobre, s'est figuré jadis avoir repoussé les Prussiens sur le point de faire irruption dans l'arron-dissement de Baugé. (*Petit Courrier*.)

SARTHE. — Voici les résultats du scrutin du 18 octobre, dans la Sarthe :

CANDIDATS CONSERVATEURS : de La Roche-foucauld, 52,479, élu. — Galpin, 51,755, élu.

CANDIDATS RÉPUBLICAINS : Hédin, 49,687. — Charbonnier, 48,823.

Au scrutin du 4 octobre, M. de La Roche-foucauld avait obtenu, dans la ville du Mans, 3,800 voix, et M. Gaston Galpin, 3,675. Le scrutin du 18 donne à M. de La Rochefou-cauld 3,910 voix et à M. Galpin 3,783 voix. Les candidats conservateurs ont donc gagné chacun plus de cent voix dans le che-lieu.

Au premier scrutin, M. Hédin comptait ici 6,897 voix, et M. Charbonnier 6,806. Ils l'ont eue aujourd'hui : le premier à 6,675, et le second à 6,573 voix, — en perte de plus de 220 suffrages. M. René Allain-Tar-gé, préfet de la Sarthe, est-il fier de ce ré-sultat ? Son affiche a produit un effet tout opposé à ses calculs ; c'est qu'au Mans l'on est bien renseigné sur les départ de trou-pes ; les protestations officielles ne trou-vaient que l'indifférence.

Le ministre est battu avec son frère. Va-t-il révoquer ce fonctionnaire infidèle ou mal-habille ?

RENNES.

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Les républicains ont voulu nous mon-trer dimanche comment ils entendent la li-berté, et ils ont commencé à célébrer digne-ment le succès de leurs candidats. »

« Déjà samedi, dans la soirée, plusieurs de nos afficheurs avaient été attaqués par de mauvais drôles. »

« L'un d'eux, près de l'octroi de la route de Fougères, a été entouré tout d'un coup par une bande de jeunes gens qui ont arraché violemment l'affiche qu'il venait de po-ser et l'ont empêché d'en placarder d'autres. Cédant à la force, il a dû s'éloigner. »

« Naturellement, la police était absente. »

« Deux autres, près de la halle des Lices, ont été attaqués par une autre bande qui s'est lancée sur eux en jetant des pierres et le couteau à la main. »

« Un de nos hommes a reçu sur la tête un énorme caillou qui l'a assez grièvement blessé, et son camarade a dû, pour se déga-ger, tirer un coup de revolver en l'air. »

« Naturellement encore, la police était absente. »

« Dimanche soir, une bande de quatre à cinq cents individus, dont un certain nom-bre de femmes, plus ou moins avinées, sont venues faire une manifestation devant nos bureaux. Ils portaient au bout d'une perche un chat-huant : c'était une spiri-tuelle plaisanterie. »

« Il se sont précipités, en hurlant et en vociférant sur la devanture de nos bureaux d'abonnement ; ils ont enfoncé à coups de pied les panneaux de bois et ont brisé plu-sieurs carreaux. »

« Les locataires voisins, effrayés de cette violation de domicile, surpris dans leur sommeil, ne savaient où se réfugier. M^{me} Duheine, qui tient le magasin de ciré, à droite de nos bureaux, contre la devanture duquel on frappait également, effrayée, a dû se

sauver en jupon, emportant sa petite fille dans ses bras.

« Naturellement, la police était encore absente. »

« On a vite compris que puisque la paix publique était troublée, c'est que les répu-blicains triomphaient encore une fois. »

« La même bande est allée aux bureaux de l'*Eclaireur* pour faire une manifestation analogue, et devant plusieurs autres maga-sins qui n'ont pas la sympathie de ces aimables citoyens. »

« Nous comprenons très-bien que les ré-publiains célèbrent leur victoire par des violences et des attentats contre la propriété privée : c'est assez leur habitude ; cependant il serait bon de savoir si les honnêtes gens peuvent sortir le soir dans les rues de Ren-nes sans prendre soin de veiller eux-mêmes à leur défense personnelle. S'il est néces-saire qu'ils le fassent, ils s'en chargeront, et ils s'en chargeront bien. »

Nous recommandons tout particulière-ment aux propriétaires et viticulteurs, pour le vinage des vins et la fabrication des boissons de marc, les *Sucres cristallisés de canne* vendus à l'*ÉPICERIE CENTRALE*, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. On les distingue par leur teinte un peu jaune des sucres de betterave qui sont beaucoup plus blancs et bien inférieurs en richesse alcoolique. Prix de vente : 1 fr. 05 le kil. au dé-tail et 103 fr. la balle de 100 kil. net.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 26 octobre 1885,

LA FILLE DE M^{me} ANGOT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Clairville, Siraudin et Koning, musique de CHARLES LECOCC.

Nous publierons demain la distribution des rôles.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 22 octobre

Les Spirités, comédie en 1 acte, de M. H. Jagot.
SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Adam.

Samedi 24 octobre

LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes, musique de Maillart.



Demandez à Paris

N^o du PONT-NEUF Paris

le CATALOGUE des Gravures de Modes

Envoi FRANCO sur simple demande.

EXTRAIT DU CATALOGUE :

Par-dessus 17' Complet 29'

Par-dessus 36' Enfants 5'

FRANCO A PARTIR DE 25 FRANCS

La Maison du PONT-NEUF à Paris N'A PAS

de Succursale en FRANCE

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS
Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un *Bain de Vapeur*. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstruit, d'une saveur agréable, d'une composition exclusive-ment végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apé-ritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient viraux ou parasitaires.

Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphi-litiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Eczémas, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofule* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFECTEUR**.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

CONTINUATION DE LA

VENTE MOBILIÈRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, A la Propriété de la Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, le vendredi 23 octobre 1885, à une heure, par le ministère dudit M^e PINAULT, à la requête des syndics de la faillite du sieur ALFRED ROUSTEAUX.

ON VENDRA: Vins, matériel de caves, machines, futailles, bois teillis, meubles et autres objets. Au comptant avec 10 0/0 en sus.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE VOLONTAIRE

Aux enchères publiques, Au domicile de M. FONTAINE-FLEURY, à Saint-Lambert-des-Lévées, Le dimanche 25 octobre 1885, à midi 1/2, de: Lits, armoires, chaises, coffres, pendules, linge, vaisselle, charrues, herses, coupe-racines, sarclouses, voiture, bois, futailles, 2 vaches, etc. On paiera comptant avec 10 0/0 en sus pour les frais. (808)

A VENDRE OU A LOUER

Pour Noël 1886, Vaste Maison RUE SAINT-JEAN. Occupée par M. Grellet, tapissier. S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

A LOUER DE SUITE MAGASIN

Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

Étude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément.

VENTE VOLONTAIRE

Après cessation de commerce.

Le dimanche 25 octobre 1885, à midi, M^e DEGREZ procédera, au bourg des Rosiers, en la demeure de M^{me} veuve MERCIER, débitante, à la vente aux enchères publiques de meubles, objets mobiliers et ustensiles servant à l'exploitation de l'auberge. On paiera comptant, plus 10 0/0.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de Cavalerie. Le SAMEDI 24 octobre 1885, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente, aux enchères publiques, de 12 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, (833) L. PALUSTRE.

A VENDRE

JUMENT

Très-douce, poil bai, Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS

de toutes grandeurs. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT, En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc. S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER

UNE PETITE MAISON

Fraîchement restaurée Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n^o 7.

S'adresser à M^{me} veuve FERRE, rue Saint-Nicolas, n^o 12. (827)

GRAND BUREAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.

S'adresser à M. et M^{me} TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

JOFFRE de faire gagner 20 fr. par jour sans nuire à ses occupations et 40 fr. en voyageant, à toute personne sérieuse. S'adresser à MALY, Auguste, à Aubais (Gard).

VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Bains. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

Saumur, imp. P. GODET.

Messieurs les Propriétaires des Grands Magasins du Palais des Marchands ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'à partir du Lundi 26 Octobre, ils mettront en vente toutes les Marchandises, achetées à dire d'Expert, à M. Lesire-Richard.

Ces Marchandises se composent de: Salons, Salles à manger, Chambres à coucher, Bahuts artistiques, Tapis, Carpettes, Rideaux, Mousselines, Coupons Soieries et Velours, Objets d'art, etc., etc.

En vente chez tous les libraires:

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ÉTUDE DE LA RELIGION

NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

D'APRÈS LES

QUATRE ÉVANGÉLISTES

Par M. l'abbé MÉRIT, Chanoine honoraire d'Angers, Curé de Saint-Pierre de Saumur.

En vente, à Saumur, chez P. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir, et chez tous les libraires.

PARIS Pour l'année. 10 fr. » c. Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

DEPARTÉMENTS Pour l'année. 12 fr. » c. Chaque numéro. » 60 c.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS. Prix du volume broché..... 10 fr. Prix du volume cartonné..... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50 L'ouvrage complet..... 15 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche: 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4, 2^e édition. Prix, broché..... 5 fr.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 OCTOBRE 1885.

Table with 4 main columns: Valeurs au comptant, Valeurs au comptant, Valeurs au comptant, Valeurs au comptant. Each column contains various market data including interest rates, bond prices, and stock prices.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Table with 4 main columns: Ligne d'Orléans, SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR, SAUMUR - BOURGUEIL, BOURGUEIL - SAUMUR. Each column contains train schedules with departure and arrival times.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.